

Rueil-Malmaison, le 23 mars 2020

Impact de l'épidémie du Covid-19

Dans le contexte évolutif de cette crise sanitaire majeure, la sécurité des équipes, partenaires, sous-traitants, clients et parties prenantes de VINCI, ainsi que la continuité des services publics dont le Groupe est délégataire, restent des priorités absolues.

Cette pandémie a un impact significatif sur les activités de VINCI.

Le trafic passagers des plateformes gérées par VINCI Airports était stable par rapport à 2019 jusqu'au 20 février 2020, malgré la forte baisse du trafic aérien en Asie. Affichant une contraction encore limitée à fin février (-1,4 %), il s'est fortement dégradé en mars avec une baisse estimée de l'ordre de 40 % sur les trois premières semaines du mois. Celle-ci s'est accentuée dans les derniers jours à la suite des mesures de confinement et de fermeture des frontières décidées par certains pays. Un plan de réduction des dépenses opérationnelles et de décalage des investissements est actuellement mis en œuvre sur l'ensemble des plateformes dans le respect des obligations contractuelles et aéronautiques et des décisions gouvernementales.

Le trafic des réseaux interurbains de VINCI Autoroutes, après avoir progressé jusqu'à fin février (+8,8 % dont véhicules légers +10,0 % et poids lourds +2,8 %), s'est ensuite contracté (baisse estimée du 1^{er} au 20 mars de 16 %, dont véhicules légers -19,1 % et poids lourds -0,4 %). Les mesures de confinement prises récemment en France ont accentué la baisse du trafic. Celle-ci reste toutefois moins prononcée pour les poids lourds, conséquence du maintien d'un niveau d'activité économique minimum dans le pays.

Dans le Contracting, après un niveau d'activité soutenu depuis le début de l'année, la mise en place des mesures de confinement en France a entraîné, à partir du 16 mars, une interruption de très nombreux chantiers. Des démarches auprès des pouvoirs publics ont été entreprises par les organisations professionnelles afin de définir les conditions permettant la reprise progressive des travaux tout en assurant la sécurité sanitaire des intervenants.

A l'international, la situation est, à ce jour, plus contrastée. En dépit d'importantes difficultés logistiques, l'activité a pu être maintenue dans de nombreux pays dans le respect des règles sanitaires en vigueur. C'est notamment le cas en Asie du Sud-Est, en Océanie, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine ainsi que dans certains pays européens et Etats américains.

VINCI a mis en place un dispositif de télétravail pour les collaborateurs dont la présence sur site n'est pas requise, notamment dans les sièges en France et dans un certain nombre de pays.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises du Groupe ont entamé des démarches auprès des autorités compétentes afin de mettre en place des mesures d'activité partielle.

Au global, le Groupe s'attend à devoir faire face à une baisse prononcée mais limitée dans le temps de son chiffre d'affaires. Il met en œuvre dans ses différents pôles de métiers les mesures permettant d'ajuster les dépenses et de revoir le phasage des investissements.

Pour autant, il entend être en position de rebondir rapidement, tant dans les métiers du Contracting que dans les concessions, dès que la crise sanitaire aura été maîtrisée.

A cet égard, il convient de souligner que le carnet de commandes du Groupe s'établissait fin février à son plus haut niveau historique soit 37,9 milliards d'euros (+8 % sur 12 mois).

Le Groupe dispose d'une liquidité très importante : la trésorerie nette disponible à fin février ressortait à 6,5 milliards d'euros (dont 4,2 milliards d'euros en gestion centralisée). Il s'y ajoute, au niveau de VINCI SA, une ligne de crédit confirmée de 8 milliards d'euros à échéance novembre 2024, actuellement non utilisée et conditionnée à aucun covenant financier.

Un nouveau point de la situation sera fait à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires convoquée le 9 avril prochain.

A ce stade, l'incertitude sur la durée et l'ampleur de la crise sanitaire ne permet pas d'en quantifier les impacts financiers sur les comptes du Groupe.

Pour autant, il apparaît que l'objectif, annoncé en février dernier, d'une progression du chiffre d'affaires et du résultat pour 2020 ne pourra pas être tenu.

Le groupe VINCI est issu d'une longue histoire : il a traversé de nombreuses crises géopolitiques, économiques et financières et en est sorti transformé et renforcé. S'appuyant sur une culture forte, une organisation décentralisée et agile, une gestion financière prudente et animé par une vision de long terme, il continuera de démontrer la pertinence et la robustesse de son modèle économique.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 222 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com